

Occupations illicites des gens du voyage : réaction du président de Lorient Agglomération

Depuis le terrible accident de voiture au Faouët qui a frappé une famille de la communauté des gens du voyage, le territoire de Lorient Agglomération doit faire face à la présence de 90 familles supplémentaires qui souhaitent rester sur place pour accompagner et soutenir cette famille en deuil.

Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération et maire de Lorient rappelle : « Dès que j'ai pris connaissance de cet événement, j'ai demandé la mise à disposition du parking du parc des expositions pour accueillir en urgence ces familles. Lorient Agglomération a même élaboré une convention pour encadrer celle-ci et plus particulièrement le terme de cette occupation. Ensuite, Lorient Agglomération a proposé la mise à disposition de l'aire d'accueil estivale de la Becquerie à Hennebont. A chaque fois, les services et les agents de Lorient Agglomération étaient présents dans l'accompagnement de ces installations dans le cadre strict de ses compétences. Ils l'ont également été pour l'occupation illicite en cours de Lanester avec la mise à disposition de bacs à ordures. Pour l'ordre public, je rappelle que les maires, unanimes, ont demandé à conserver leur pouvoir de police pour gérer les occupations des gens du voyage et prendre les arrêtés qui s'imposent. Le Président de Lorient Agglomération ne dispose pas de ce pouvoir de police.

Lorient Agglomération est compétente en matière de gestion des aires dédiées aux gens du voyage mais pas en matière d'accueil des gens du voyage surtout lorsqu'il s'agit d'occupations illicites sur des propriétés privées. Maire de Lorient, j'estime être autant concerné que mes autres collègues maires de Lorient Agglomération et peux surtout regretter les insuffisances et le manque de soutien de l'Etat. Un nouveau schéma départemental d'accueil des gens du voyage est en cours d'élaboration pour lequel Lorient Agglomération y contribuera, tant que faire se peut, face aux difficultés que représentent la pénurie du foncier de nos territoire et les potentiels recours engagés dans la mise en œuvre de telles opérations ».

Fabrice Loher conclut : « A ce jour, la concertation réalisée dans le cadre du projet de territoire n'a pas montré une volonté de traiter à l'échelle de l'Agglomération la question de la prévention de la délinquance et de création d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Chaque commune dispose de son conseil local Sécurité et de Prévention de la Délinquance pour débattre sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance. Je l'ai fait savoir à plusieurs reprises, tant par écrit qu'à l'oral, au Maire de Lanester qui a donc toute latitude pour organiser librement son conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance. »

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

